



UNIBOARD
UNIBOARD CANADA INC ®

Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux MDF Uniboard de Mont-Laurier

AVIS DE PROJET

**Présenté au Ministre de l'environnement du Québec par
Uniboard Canada inc.**

Mars 2006





UNIBOARD

UNIBOARD CANADA INC ®

Le 1er mars 2006

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

À l'attention de Monsieur Claude Béchard, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

Sujet: Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux MDF Uniboard de Mont-Laurier

Monsieur,

Vous trouverez avec la présente trente copies de l'Avis de projet pour la réalisation du projet mentionné en rubrique, conformément à la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r. 9).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Jacques Morin
vice-président exécutif et directeur général division plancher
Uniboard Canada inc.

À L'USAGE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	DATE DE RÉCEPTION
	Numéro de dossier

1. Initiateur du projet

Nom :	Uniboard Canada inc
Adresse :	2540 Boul. Daniel Johnson, Bur.500 ----- Laval, Québec, Canada ----- H7T 2S3
Téléphone :	(514) 335-2003
Télécopieur :	(514) 335-9695
Courriel :	Jacques.morin@uniboard.com
Responsable du projet :	Jacques Morin, vice-président exécutif et directeur général division plancher

2. Consultants mandatés par l'initiateur du projet

Nom :	Groupe Conseil PROCD inc.	Expertise DLB inc.	CJB Environnement inc.
Adresse :	1400, av. St-Jean-Baptiste, bureau 205 Québec (Québec) G2E 5B7	5, rue Robinson Repentigny (Québec) J5Y 3C5	3950, boulevard Chaudière, bureau 140 Sainte-Foy (Québec) G1X 4M8
Téléphone :	(418) 874-7272	(450) 654-2729	(418) 657-6859
Télécopieur :	(418) 874-7741	(450) 654-5878	(418) 657-1325
Courriel :	schabot@procdgroupe.com	dominique_le_bel@videotron.ca	j.berube@cjb-environnement.com
Responsable :	Stéphane Chabot , ing. M.Sc.	Dominique Le Bel, ing.	Jacques Bérubé, biologiste

3. Titre du projet

Valorisation énergétique de résidus ligneux contenant du formaldéhyde à l'usine de panneaux MDF Uniboard de Mont-Laurier.

4. Objectifs et justification du projet

La compagnie Uniboard Canada inc. souhaite valoriser des résidus ligneux contenant du formaldéhyde provenant de sa division Uniboard Surfaces à Laval en les utilisant à des fins énergétiques dans les unités de combustion de sa division Panfibre à Mont-Laurier.

Le projet consiste à récupérer les résidus résultant de la fabrication des couvre-planchers laminés à Laval (résidus de rognage, coupe et façonnage), à les compacter en briquettes et à les acheminer à l'usine de Panfibre à Mont-Laurier pour les utiliser comme combustible d'appoint dans les chaudières de cette usine. Le transport n'impliquerait aucun camionnage additionnel puisque les briquettes seraient acheminées par les camions qui font la navette entre Mont-Laurier et Laval pour approvisionner l'usine de Laval en panneaux HDF.

Suite à des discussions avec les représentants du MDDEP, il a été déterminé que ce projet devait être assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (Q-2,r.9) qui prévoit qu'une étude d'impact sur l'environnement doit être préalablement préparée et soumise au MDDEP dans le but d'obtenir un décret en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec.

5. Localisation du projet

Les installations de Panfibre sont localisées au 845, rue Jean-Baptiste-Reid, Mont-Laurier, Québec, J9L 3W3. La propriété de Uniboard Canada est sise sur le lot 931-2 du cadastre de Mont-Laurier. La figure de la page suivante indique la localisation de la propriété de Panfibre.

6. Propriété des terrains

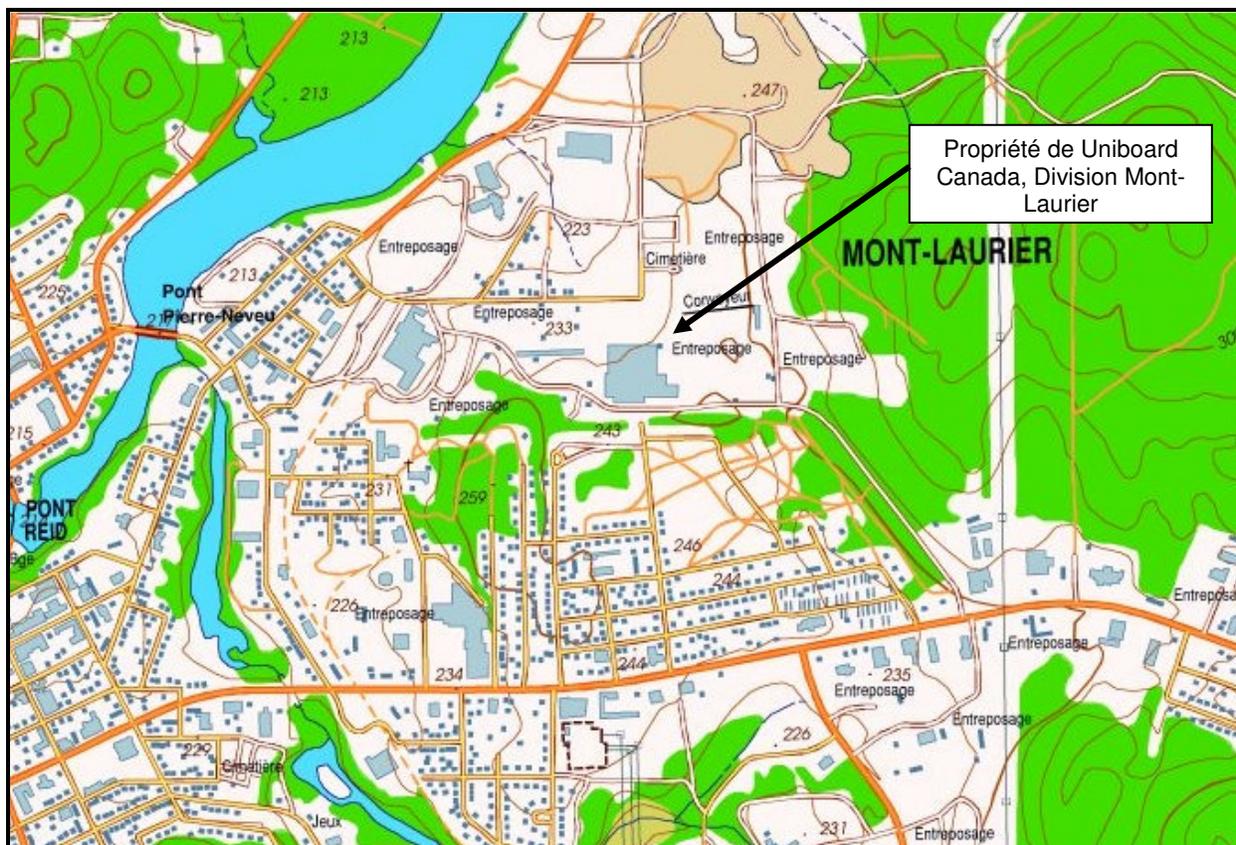
Les terrains sont la propriété de Uniboard Canada inc.

7. Description du projet et de ses variantes

Le projet vise à brûler dans les chaudières Volcano existantes de Uniboard Canada, Division Mont-Laurier, des poussières provenant de Uniboard Surfaces, située à Laval, et qui auront été préalablement agglomérées sous forme de briquettes. Il s'agit de poussières de bois provenant du rognage, du découpage et du façonnage de panneaux HDF contenant du formaldéhyde.

Les briquettes de poussières seront fabriquées à Uniboard Surfaces. Elles seront constituées uniquement de poussières provenant du procédé et aucun additif, tel liant ou autre, ne sera ajouté. Elles seront transportées jusqu'à l'usine d'Uniboard, division Mont-Laurier par camion fermé

munis d'un plancher mobile, les mêmes camions qui servent au transport des panneaux HDF de Mont-Laurier vers Laval.



Les briquettes seront entreposées dans la remorque ayant servi au transport jusqu'à ce qu'elle soit vide. Elles seront donc déchargées sur demande du procédé à l'aide du plancher mobile de la remorque directement sur le convoyeur d'alimentation de la chaufferie. Le déchargement aura lieu dans un enclos munis de coussins gonflables pour assurer l'étanchéité sur les côtés et le toit de la remorque. Un adaptateur spécifique pour le fond du camion est prévu. L'unité hydraulique nécessaire pour mouvoir le plancher mobile est munie de tuyaux flexibles anti-déversement. Les briquettes seront acheminées par un convoyeur à vis fermé puis dans le convoyeur de masse fermé existant et ce, vers le silo d'entreposage intérieur d'alimentation des chaudières afin de les mélanger adéquatement à l'écorce.

Le schéma présenté à la page suivante fournit des indications générales quant à l'implantation des nouvelles installations à l'usine de Mont-Laurier.

Le croquis d'implantation fourni en format 11 x 17 doit être inséré ici à la place de la présente page

8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

La propriété de Uniboard Canada, division Mont-Laurier, occupe un terrain destiné à un usage industriel en marge de la zone urbanisée de Mont-Laurier. On retrouve une zone d'emprunt de matériau granulaire au nord, un secteur forestier au nord et à l'ouest et une installation industrielle à l'est. Quelques habitations sont présentes immédiatement au nord-est de la propriété ainsi qu'au sud-est. Dans un rayon plus éloigné, les secteurs résidentiels et commerciaux de Mont-Laurier sont présents à l'est et au sud de la propriété. La présence des zones habitées à proximité des installations de Panfibre constitue une contrainte environnementale qui a su être gérée de façon appropriée au cours des dix-neuf années d'opération de l'usine.

Sur le plan des ressources naturelles, le milieu forestier s'étend vers l'ouest de la propriété et on retrouve la rivière La Lièvre à l'est. Ces éléments du milieu naturel ne constituent pas actuellement une contrainte significative.

9. Principaux impacts appréhendés

L'usine de Panfibre à Mont-Laurier fabrique des panneaux-fibres de type MDF et HDF (Medium et High Density Fiberboard). Elle a été construite en 1986 et le premier panneau MDF a été produit le 15 septembre 1987.

Le procédé consiste à déchiqueter la matière première (copeaux, sciures, délignures, etc.) dans un raffineur, à sécher les fibres en les imprégnant d'une résine d'urée-formaldéhyde et à donner aux fibres séchées et imprégnées la forme d'un matelas qui est introduit dans une presse pour en faire des panneaux de différentes densités et épaisseurs. Ces panneaux sont par la suite utilisés à différentes fins (laminés, façonnés, etc.) pour servir notamment à l'ébénisterie et à la fabrication de couvre-planchers. Les opérations de séchage et de pressage nécessitent une grande quantité d'énergie qui est produite par des chaudières Volcano dont le combustible est surtout constitué de résidus d'écorçage.

Les panneaux produits à Mont-Laurier servent justement de matière première à la division Uniboard Surfaces à Laval pour la fabrication de couvre-planchers laminés. Les opérations de cette unité de production de Laval génèrent des poussières et des résidus de coupe et de façonnage qui peuvent être utilisés comme combustible dans les chaudières industrielles. C'est d'ailleurs le cas pour une partie des poussières produites à l'usine de Laval, qui sont valorisées sur place dans les équipements de chauffage de l'usine.

Dans les conditions observées à l'usine de Laval, la combustion des résidus ligneux, bien qu'ils renferment une proportion de 1000 à 2000 ppm de formaldéhyde, ne crée pas d'impacts sur les teneurs de contaminants mesurées dans les émissions atmosphériques. Il est donc permis de penser que, *a priori*, le projet de valorisation énergétique de ces mêmes résidus dans les chaudières Volcano de Panfibre à Mont-Laurier comportera relativement peu d'enjeux environnementaux significatifs. Des mesures, des projections et des calculs seront toutefois

effectués pour confirmer cette hypothèse ou pour mettre en évidence des effets qui ne seraient actuellement pas anticipés. Le cas échéant, les effets d'une augmentation des émissions de contaminants sur la santé humaine de même que sur le milieu environnant (flore et faune) seront évalués quantitativement, suivant des scénarios conservateurs, et des mesures de mitigation seront développées pour en réduire la portée.

Les effets du transport, de la manutention et de l'entreposage des briquettes de résidus ligneux seront aussi couverts par l'étude d'impact sur l'environnement bien que, à ce chapitre, les répercussions sur les aspects biophysiques et socio-économiques devraient être marginaux compte tenu des mesures et du type d'opération qui est envisagé.

Le programme de surveillance et de suivi des émissions atmosphériques de l'usine sera adapté.

10. Calendrier de réalisation du projet

Il est prévu de réaliser les travaux d'aménagement des installations de réception et de manutention des briquettes le plus rapidement possible.

11. Phases ultérieures et projets connexes

Uniboard Canada inc. souhaite que les démonstrations technologiques, les mesures et les études qui seront réalisées dans le cadre de son projet de valorisation énergétique à l'usine Panfibre de Mont-Laurier servent de cadre de référence à une autorisation plus large qui lui permettrait d'utiliser les matières résiduelles ligneuses contenant de la formaldéhyde qui sont produites par les activités de toutes ses usines comme combustible sans distinction de leur lieu de production ou de leur lieu de valorisation.

12. Modalités de consultation du public

Il est actuellement prévu que des rencontres et des échanges auront lieu avec les principaux intervenants locaux concernant ce projet au cours de la phase de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement afin d'intégrer, dans la mesure du possible, les préoccupations et les observations de la communauté.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 1er mars 2006



Jacques Morin, vice-président exécutif et directeur général
Uniboard Canada inc.
Unité d'affaires plancher